



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **27 mai 2013**

Délibération n° 2013-3915

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité Axelera - Attribution d'une subvention à l'association Axelera pour son programme d'actions 2013

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 17 mai 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 29 mai 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laurent, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mme Palreja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Charrier, Daclin (pouvoir à M. Crédoz), Mme Vullien (pouvoir à M. Desseigne), MM. Barge (pouvoir à M. Petit), Passi (pouvoir à M. Lévêque), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Braillard (pouvoir à M. Rudigoz), Mme Cardona (pouvoir à M. Grivel), MM. Chabrier (pouvoir à M. Llung), Coulon (pouvoir à M. David G.), Ferraro (pouvoir à M. Martinez), Galliano (pouvoir à M. Guimet), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Havard (pouvoir à M. Gignoux), Huguot (pouvoir à M. Quiniou), Mme Laval (pouvoir à M. Barret), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Jacquet), Ollivier, Mmes Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), MM. Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Bernard R.), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Mme Yérémián (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : M. Arrue, Mme Bab-Hamed, M. Darne JC., Mme Perrin-Gilbert, M. Réale.

Conseil de communauté du 27 mai 2013**Délibération n° 2013-3915**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité Axelera - Attribution d'une subvention à l'association Axelera pour son programme d'actions 2013**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 mai 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le secteur industriel de la chimie et de l'environnement tient une place prédominante en région Rhône-Alpes, représentant la deuxième filière régionale en matière de chiffre d'affaires et comptabilisant près de 48 000 emplois. Le pôle de compétitivité Axelera, labellisé le 12 juillet 2005, constitue la reconnaissance de cette filière industrielle majeure pour l'agglomération lyonnaise. L'évaluation nationale de la politique des pôles de compétitivité en 2012 a classé Axelera parmi les 20 pôles les plus performants de France.

a) - Objectifs

L'ambition stratégique du pôle Axelera consiste à développer une filière industrielle permettant de conjuguer chimie et environnement et de devenir un pôle industriel leader en Europe. L'action conduite par ce pôle conforte l'action menée par la Communauté urbaine de Lyon dans le cadre d'un projet directeur sur la vallée de la chimie, l'accompagnement à l'implantation d'entreprises et la réalisation d'équipements structurants.

A travers l'action du pôle, la Communauté urbaine souhaite promouvoir les compétences locales, renforcer les liens entre les entreprises locales et les centres de recherche et développement (R&D) pour développer l'innovation, la collaboration entre grands groupes et petites et moyennes entreprises (PME), renforcer la filière locale et encourager la création d'emplois. Axelera représente un des atouts essentiels de la politique de développement économique en faveur de la filière des écotechnologies que la Communauté urbaine met en œuvre.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012

Par délibération n° 2012-2824 du 19 mars 2012, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 100 000 € au profit de l'association Axelera dans le cadre de son plan d'actions pour l'année 2012 relatif à l'animation du pôle de compétitivité Axelera.

Fin 2012, le pôle compte 263 adhérents, dont 189 entreprises parmi lesquelles 129 PME et 22 start-up, 66 acteurs académiques de recherche et formation. Le plan d'actions 2012 s'est traduit par :

- une évaluation des actions du pôle et la construction d'une nouvelle feuille de route stratégique,
- la labellisation et l'accompagnement à la mobilisation de financements pour 11 projets de R&D collaboratifs, dont 7 projets financés dans le cadre du fonds unique interministériel,
- la valorisation des programmes de R&D Altereco (projet porté par Arkema) visant la mise en place d'une technologie de résolution du problème de la récupération des rejets à bas niveaux thermiques avec l'organisation d'une journée de valorisation sur un site EDF,
- la structuration, dans le cadre du programme d'investissements d'avenir, du projet d'institut d'excellence sur les énergies décarbonnées IDEEL porté par 7 membres fondateurs : le pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Université de Lyon, le centre national de recherche scientifique (CNRS), l'institut français du pétrole (IFP) Energies nouvelles, les industriels Arkema, GDF Suez, Rhodia et PEP-Centre technique de la plasturgie,

- la mise en œuvre opérationnelle du projet de plateforme Axel'One avec la finalisation du plan de financement du projet, la structuration de la gouvernance,
- le développement de l'offre de services aux PME comprenant l'accompagnement des start-up à la levée de fonds (label jeune entreprise innovante des pôles), l'organisation de séances de sensibilisation et formation sur les leviers de l'innovation, la promotion sur salons professionnels, l'accompagnement à l'export, la mise en réseau avec les grands comptes industriels et l'organisation d'un jeudi d'Axelera spécial petites et moyennes entreprises (PME),
- une implication dans le projet directeur de la vallée de la chimie avec la représentation de la dynamique d'innovation de la filière portée au travers des projets Axel'One et l'institut d'excellence sur les énergies décarbonnées (IDEEL),
- la conduite d'actions de développement à l'international avec 1 mission de représentation scientifique en Corée du sud, le développement du réseau de clusters partenaires, le développement des partenariats avec les clusters européens, l'organisation de missions collectives en Allemagne, en Chine et au Maroc,
- la poursuite des missions transversales dans le champ de la formation et compétences avec la continuité du partenariat avec l'Union des industries chimiques sur un contrat d'étude prospectif des métiers de la filière chimie - environnement et l'élaboration du volet formation du projet IDEEL.

c) - Bilan

Les actions poursuivies par le pôle de compétitivité Axelera présentent un bilan satisfaisant par rapport aux prévisions initiales.

Les missions de montage de projets collaboratifs de recherche et développement, l'accompagnement des PME vers l'innovation, la structuration de projets labellisés dans le cadre du programme d'investissements d'avenir permettent de mobiliser les facteurs principaux de la compétitivité et de générer de la croissance et des emplois dans l'agglomération.

d) - Programme d'actions pour 2013 et plan de financement prévisionnel

Sur la base de la mise en application de la nouvelle stratégie 2013-2018, suite à l'évaluation nationale des pôles conduite en 2012, le pôle interviendra en 2013 sur :

- le développement de l'usine à produits d'avenir pour les différents acteurs du pôle (notamment les PME) avec des projets de volume limité privilégiant les acteurs locaux ou des thématiques définies sur la chaîne de valeur et des projets structurants permettant le développement de filières,
- la valorisation des projets, notamment ceux qui arrivent à leur terme, pour concrétiser leurs objectifs économiques, en matière de services et de produits marchands, mais aussi pour leur contribution à la connaissance scientifique, permettant d'initier de nouveaux projets,
- le développement de thématiques transversales et structurantes pour le développement de la filière chimie et environnement comme la substitution des molécules menacées par la réglementation européenne REACH et l'intégration des sciences humaines et sociales,
- une offre de service adaptée aux besoins des entreprises notamment en matière juridique et stratégique lorsqu'elles sont impliquées dans des projets et en matière de mise en relation entre la recherche publique et la recherche privée (développement d'un annuaire de compétences),
- le renforcement de façon significative de ses actions internationales pour ainsi augmenter la visibilité de la filière chimie environnement. L'action reposera sur le développement d'un club business, le développement d'une veille commerciale au Brésil, l'organisation d'un événement de dimension internationale, la poursuite des actions d'interclustering.

Plus spécifiquement, le pôle Axelera interviendra dans l'organisation du congrès de la Société française de génie des procédés qui aura lieu à la Cité internationale du 8 au 10 octobre 2013. 3 thématiques seront plus particulièrement abordées : produire autrement, industrie-société et territoire, sciences et méthodes. Près de 800 personnes sont attendues pour cette édition intitulée "les sciences du génie des procédés pour une industrie durable". Cet événement constitue une mise en valeur des compétences et potentialités du territoire auprès des scientifiques et des professionnels.

Le budget prévisionnel d'Axelera pour l'année 2013, d'un montant de 1 382 000 €, est présenté ci-dessous :

Budget prévisionnel 2013 pour le suivi et le financement des porteurs de projet en €

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
frais généraux	55 000	<i>produits de gestion :</i>	
personnel salarié	360 000	cotisations	370 000
personnel détaché	175 000	prestations (SF, ANR)	120 000
locations	43 000	participation adhérents	52 000
honoraires prestataires	17 000	prestations de service Axel'One	6 000
impôts et taxes	20 000	partenariats	20 000
stratégie	20 000	<i>subventions :</i>	
innovation, écosystèmes	135 000	Etat	300 000
missions stratégie & prospectives	55 000	Région Rhône-Alpes	100 000
développement international	352 000	Communauté urbaine de Lyon	120 000
promotion et communication	150 000	Communauté d'agglomération de Grenoble Alpes métropole	25 000
		Conseils généraux (26, 69, 38)	45 000
		Communauté de communes du sud grenoblois	3 000
		Région Rhône-Alpes (plan de développement international)	216 000
		Europe	5 000
Total	1 382 000	Total	1 382 000

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 120 000 € au profit de l'association Axelera pour l'année 2013. Ce financement est destiné, d'une part, à soutenir les actions d'animation et de promotion locales et internationales du pôle ainsi que les actions de soutien au développement des PME mises en œuvre par l'association Axelera, et d'autre part, à soutenir l'organisation du congrès de la Société française de génie des procédés qui aura lieu du 8 au 10 octobre 2013 à la Cité internationale de Lyon ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 120 000 € au profit de l'association Axelera dans le cadre de son programme d'actions 2013 relatif à l'animation du pôle de compétitivité Axelera,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Axelera définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° 0P02O2794.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 mai 2013.